Pouvoir d'emprunt

aux sous-marins de reconnaissance et de surveillance. Voilà notre rôle dans le cadre du NORAD et de notre propre défense. Ce n'est pas de dépenser 5 à 8 milliards de dollars pour des avions de combat alors que nous n'avons actuellement, que 75 militaires dans le Nord, deux avions Twin-Otter, dont un nous est prêté par la GRC, et quelques Inuit et Indiens qui essaient de faire de la reconnaissance pour nous, principalement dans le domaine de la recherche et du sauvetage.

Par conséquent, d'un côté, dans le domaine des moyens classiques de surveillance et de reconnaissance nous avons des lacunes béantes dans le Nord, d'un autre côté, le gouvernement se propose de gaspiller 5 à 8 milliards de dollars pour acheter des avions de combat tactiques dont nous n'avons pas besoin et qui ne peuvent pas être déployés dans l'Arctique.

Je remarque, monsieur le Président, que le temps qui m'est alloué est expiré et je vous remercie de m'avoir permis cette intervention.

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, je suis affligé, à l'instar, j'en suis persuadé, de nombreux Canadiens de voir que le gouvernement vient de nouveau nous demander un pouvoir d'emprunt, cette fois-ci par le biais du projet de loi C-151, sans se soucier vraiment du fait que cet argent doit venir du contribuable canadien dont le fardeau est déjà énorme. Jusqu'à maintenant, le gouvernement a, au cours de cette session, demandé à sept reprises, ce qui constitue un record, au Parlement de lui accorder des pouvoirs d'emprunt supplémentaires. Au cours de l'année financière 1982-1983 seulement, le gouvernement a réclamé quatre pouvoirs d'emprunt supplémentaires. A l'heure actuelle, le gouvernement a déjà obtenu un pouvoir d'emprunt de 16 milliards pour l'année financière en cours, 1983-1984.

Le projet de loi C-143 prévoyait un pouvoir d'emprunt de 14 milliards de dollars pour l'année financière 1983-1984 et 2 autres milliards que l'on pouvait reporter à cette année. En tout, quelque 16 milliards de dollars étaient déjà réservés pour l'année financière en cours. Ainsi, en fonction de ses besoins financiers de 26.7 milliards et du pouvoir d'emprunt de 16 milliards dont je viens de parler, le gouvernement a besoin d'un pouvoir d'emprunt supplémentaire de 10.7 milliards pour cette année. Toutefois, dans le projet de loi que nous sommes priés d'adopter, on réclame 14.7 milliards en nouveaux dollars, 4 milliards de plus que prévu pour les besoins du pays établis à 26.7 milliards. De cette somme, l'on a calculé que 2 milliards n'ont pas à être utilisés cette année et peuvent donc être reportés. Ce qui revient à dire que le gouvernement s'est non seulement donné une marge de manœuvre importante pour cette année, mais qu'il a en outre prévu une réserve de 2 milliards dont il se servira quand bon lui semblera.

Je tiens également à faire valoir que l'adoption de ce projet de loi n'est pas vraiment urgente, car le gouvernement dispose déjà d'un pouvoir d'emprunt de 16 milliards, comme je l'ai déjà rappelé, somme qui devrait être largement suffisante pour plusieurs mois.

Tout gouvernement, ou toute personne, qui dépense les deniers publics sans tenir compte des priorités nationales, fait preuve d'un manque flagrant du sens des responsabilités et trahit notre confiance; nous ne devrions jamais sanctioner pareille attitude. En outre, le gouvernement ne se conforme

même pas à ses propres directives sur les six et cinq pour cent, car rien que cette année, ses dépenses s'élèveront à quelque 12 p. 100. Ce qui est encore plus désastreux, c'est que les dépenses du gouvernement équivalent à 26 p. 100 du produit national brut, alors qu'elles n'équivalaient qu'à 21 p. 100 il y a quatre ans. Quand on fait la somme de toutes ces dépenses, y compris celles de tous les gouvernements provinciaux et de tous les gouvernements municipaux du Canada, ou constate qu'elles atteignent presque 50 p. 100 du produit national brut. Quand on sait que les dépenses des gouvernements des États-Unis équivalent à quelque 35 ou 36 p. 100 du produit national brut, on se rend compte que les dépenses publiques chez nous sont tout à fait disproportionnées et qu'elles nuisent à l'entreprise privée du fait qu'en la privant de ses ressources, elles l'empêchent de créer des emplois et d'accroître sa production.

Qui plus est, les emprunts que le gouvernement fédéral a contractés en 1982 représentent 51 p. 100 de toutes les valeurs négociées au Canada. Ces emprunts énormes influent énormément sur le marché financier et sur les taux d'intérêts, encore une fois au détriment de l'entreprise privée. Ce qui n'arrange pas les choses, le budget ne contribuera guère à réduire le déficit au cours des quatre prochaines années. Si ça continue, le déficit risque fort de dépasser les 25 milliards de dollars par année au cours des quatre prochaines années.

La dette brute du gouvernement, qui atteignait 134 milliards de dollars le 31 mars 1982, se situait entre 160 et 165 milliards de dollars le 31 mars de cette année. Cependant, cela ne comprend pas la dette des 306 sociétés de la Couronne et ce que les gouvernements doivent aux différents fonds de pension. En tout et partout, quand on a vraiment bien tout calculé, on constate que le gouvernement doit l'épouvantable somme de 262 ou 265 milliards de dollars, c'est-à-dire quelque \$11,000 pour chaque homme, femme et enfant du Canada.

Je vous le demande, monsieur le Président, qu'est-il advenu du bon sens? Les poches des contribuables ne sont pas des gouffres insondables. Il faut que le gouvernement cesse de traiter aussi injustement les Canadiens. Qu'est-il advenu du sens des responsabilités gouvernementales au Canada et de l'obligation de ne dépenser que de façon responsable? Tous les gouvernements vont devoir redescendre sur terre et faire face aux réalités du pays.

• (1550)

Ottawa est un bien mauvais exemple de ce qu'est vraiment le Canada. Il faudrait que tous les décisionnaires descendent de leur tour d'ivoire et quittent Ottawa pour aller voir ailleurs comment vivent les 2 millions de chômeurs, comment les autres Canadiens s'y prennent pour affronter des taux d'intérêt encore trop élevés, comment se débrouillent ceux qui doivent compter malgré eux sur le bien-être social, alors que les prestations sont souvent inférieures aux indemnités de certains bureaucrates qui ne se gênent pas pour faire payer la note de leurs sorties par le gouvernement.

Voilà des réalités canadiennes qu'on ignore souvent quand on vit à Ottawa et dont on se moque parfois royalement. Pourtant, le gouvernement ne veut pas en tenir compte et cherche à soustraire encore plus d'argent aux contribuables à des fins de plus en plus contestables.